

Association Générale des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit (Campus Longueuil) inc.

945, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6

Tél. : (450) 679-7375 Téléc. : (450) 646-6329

Courriel : agecem@agecem.qc.ca Site Web : www.agecem.qc.ca

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de
l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
convoquée le 2 février à 12h00 à la salle Pratt & Withney.

1. Ouverture de l'Assemblée

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par Étienne Hudon-Gagnon à 12h15

2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Gabrielle Murphy

Appuyé par Vicky Frou

« Que Philippe Baril soit président d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Vicky frou

Appuyé par Maxime Nadeau

« Que Guylaine Bertrand soit secrétaire d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Projet d'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des procès-verbaux
6. Entérinement
7. Bilans et budgets
 - 7.1 Bilan et budget du Motdit
 - 7.2 Bilan et budget de l'AGECEM
8. Hausse des frais TAN
9. Plan d'action
10. Affaires nouvelles
11. Levée de l'assemblée

Marie-Josée Godet demande une période de plénière. Après une explication du président d'assemblée concernant les procédures d'assemblées, Marie-Josée Godet retire sa demande.

Il est proposé par Merlin Trottier-Picard

Appuyé par Maxime Nadeau

« Que le point 9 Plan d'action devienne le point Aramark que le point 10 devienne Plan d'action et ainsi de suite. »

Simon Lapointe demande le vote.

Marie-Josée Godet demande le vote secret.

Marie-Josée Godet pose ensuite une question sur le déroulement du vote secret et ses implications. Après l'explication du président d'assemblée, elle retire sa demande de vote secret.

L'assemblée passe alors au vote sur la modification de l'ordre du jour :

Le président d'assemblée constate une majorité écrasante de « pour » et un décompte des voix n'est pas jugé nécessaire.

La proposition est adoptée à majorité

Projet d'ordre du jour modifié :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des procès-verbaux

6. Entérinement
7. Bilans et budgets
 - 7.3 Bilan et budget du Motdit
 - 7.4 Bilan et budget de l'AGECEM
8. Hausse des frais TAN
9. Aramark
10. Plan d'action
11. Affaires nouvelles
12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Magali Beauregard
Appuyé par Gabrielle Murphy
« Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié »
Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Adoption des procès-verbaux

La secrétaire d'assemblée, Guylaine Bertrand, fait la lecture des procès-verbaux du 15 septembre 2004 et du 10 novembre 2004.

Il est proposé par Maxime Nadeau
Appuyé par Mathieu Jacques
« Que les procès-verbaux du 15 septembre 2004 et du 10 novembre 2004 soient adoptés »
Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

6. Entérinement

Le président d'assemblée, Philippe Baril, explique à l'Assemblée que Guylaine Bertrand, Martin Boire, François Gervais, Benjamin Groulx, Benoît Lafortune et Simon Rocheleau doivent être entérinés.

Il est proposé par Vicky Frou
Appuyé par Mathieu Jacques
« Que les officiers soient entérinés en bloc »
Steve Fortin demande le vote

Le président, constatant par la demande de vote que l'entérinement des officiers ne fait pas l'unanimité, décide de scinder la proposition pour entériner chacun des officiers séparément.

Il est proposé par Martin Bolduc

Appuyé par Stéphanie Mickel

« Que Benoit Lafortune occupe le poste de secrétaire à la vie étudiante »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Gabrielle Murphy

Appuyé par Vicky Frou

« Que Benjamin Groulx occupe le poste de secrétaire aux affaires sociopolitique »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Maxime Nadeau

Appuyé par Gabrielle Murphy

« Que Guylaine Bertrand occupe le poste de secrétaire aux affaires externes »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Mylène Leclerc

Appuyé par Olivier Duhamel

« Que Martin Boire occupe le poste de vice-président »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Merlin Trottier-Picard

Appuyé par Bruno Choquette

« Que François Gervais occupe le poste de vice-président aux finances et au développement »

Steve Fortin demande le vote

Le président d'assemblée constate une majorité écrasante de « pour » : un décompte exact des voix n'est pas jugé nécessaire.

La proposition est adoptée à majorité

7. Bilans et budgets

7.1 Bilan et Budget du Motdit

Alex Ganivet-Boileau, rédacteur en chef du Motdit fait la présentation du bilan de la session automne 2004.

Il est proposé par Gabrielle Murphy

Appuyé par Vincent Campbell

« Que le bilan du MotDit soit adopté tel que présenté »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Alex Ganivet-Boileau présente par la suite le budget du Motdit pour la session hiver 2005.

Il est proposé par Gabrielle Murphy

Appuyé par Vincent Campbell

« Que le budget du Motdit soit adopté tel que présenté »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

7.2 Bilan et budget AGECEM

Étienne Hudon-Gagnon, président de l'AGECEM, présente le bilan de la session automne 2004.

Il est proposé par Pierre-Alex Petit

Appuyé par Maxime Nadeau

« Que le bilan de la session automne 2004 de l'AGECEM soit adopté tel que présenté »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Stéphane Morier demande pourquoi le fond de grève n'apparaît pas sur le budget. Étienne Hudon-Gagnon lui explique que c'est un oubli de sa part.

Amélie Trottier Picard pose une question par rapport au poste budgétaire « environnement ».

Elle veut qu'on ne supprime pas le 700\$ accordés dans le budget de la dernière session.

Après explication de l'AGECEM, aucune proposition n'est faite.

Il est proposé par Merlin Trottier-Picard

Appuyé par Vicky Frou

« Que le budget soit adopté tel que modifié »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

8. Hausse des frais « de toute autre nature » (TAN)

Étienne Hudon-Gagnon explique ce que sont les frais TAN, et explique que le collège veut les augmenter de 5\$ pour acheter un système de placement entièrement informatisé pour les étudiants.

Il y a ensuite débat sur la question, et les participants font savoir qu'ils ne voient pas l'utilité d'un tel achat.

Il est proposé par Maxime Nadeau

Appuyé par Merlin Trottier Picard
« Que l'AGECEM se positionne contre la hausse des frais TAN »
Simon Lapointe demande le vote

Le président d'assemblée constate une majorité écrasante de « pour » et un décompte des voix n'est pas jugé nécessaire.

La proposition est adoptée à majorité

9. Aramark

Merlin Trottier-Picard demande qu'on explique les détails du contrat entre Aramark, compagnie exploitant la cafétéria, et le collège. Étienne Hudon-Gagnon explique les détails du contrat. Il y aura trois fournisseurs, Coke, Pepsi et Jus Lassonde.

10. Plan d'action

Étienne Hudon-Gagnon explique chacun des points du plan d'action pour la session hiver 2005. Le président d'assemblée suggère de scinder la proposition en deux parties : d'abord la partie moins litigieuse (RTL, politique verte) et ensuite la partie plus litigieuse, concernant un mandat de grève générale illimitée.

- **RTL**

Il est proposé par Guylaine Boucher
Appuyé par Marie-Josée Godet
« Qu'il n'y ait pas d'âge maximal pour revendiquer le tarif étudiant »
Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

- **Politique verte**

Il est proposé par Mylène Leclerc
Appuyé par Vicky Frou
« Que l'AGECEM s'occupe de vendre la vaisselle durable aux étudiants »
Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Isabelle Perrault
Appuyé par Bertrand Lavoie
« Qu'il n'y ait pas de pression morale lors de la vente de vaisselle durable. »

Le président d'assemblée fait remarquer que la proposition est trop vague, et qu'il faudrait la préciser ; l'AGECEM ne peut prendre une position condamnant une attitude des étudiants.

Bertrand Lavoie propose l'amendement suivant :

« Que les organismes ne pratiquent pas de pression morale ou d'exclusion sociale basée sur l'utilisation ou la non utilisation de la vaisselle durable. »

Aucune demande de vote

L'amendement est adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale, un étudiant non identifié demande le vote.

Pour : 220

Contre : 293

Abstentions : 51

La proposition est rejetée à majorité.

Il est proposé par Alex Ganivet Boileau

Appuyé par Micheal Godette

« Que l'AGECEM fasse pression auprès de la cafétéria pour sensibiliser la clientèle sur la malbouffe »

Olivier Duhamel demande le vote

Le président d'assemblée constate une majorité écrasante de « pour » et un décompte des voix n'est pas jugé nécessaire.

La proposition est adoptée à majorité.

- **Aide financière aux études**

Première partie

Étienne Hudon-Gagnon explique le dossier des coupures de 103 millions de dollars dans le programme d'aide financière aux études. Il demande à l'assemblée de confier un mandat de principe à l'AGECEM pour une grève générale illimitée durant la session.

Il est proposé par Simon Lapointe

Appuyé par Simon Riopel

« Que soit retiré du plan d'action tout passage faisant référence à l'attribution d'un mandat pour négocier une grève générale illimitée et ce, pour l'ensemble de la session hiver 2005 »

Plusieurs interventions s'ensuivent pour et contre le mérite de confier un mandat de principe à l'AGECEM.

Le président d'assemblée fait remarquer que la proposition est trop vague, et qu'il faudrait la préciser : l'AGECEM ne peut prendre une position condamnant une attitude des étudiants.

Bertrand Lavoie propose l'amendement suivant :

« Que les organismes ne pratiquent pas de pression morale ou d'exclusion sociale basée sur l'utilisation ou la non utilisation de la vaisselle durable. »

Aucune demande de vote

L'amendement est adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale, un étudiant non identifié demande le vote.

Pour : 220

Contre : 293

Abstentions : 51

La proposition est rejetée à majorité.

Il est proposé par Alex Ganiwet Bolleau

Appuyé par Micheal Godette

« Que l'AGECEM fasse pression auprès de la cafétéria pour sensibiliser la clientèle sur la malbouffe »

Olivier Duhamel demande le vote

Le président d'assemblée constate une majorité écrasante de « pour » et un décompte des voix n'est pas jugé nécessaire.

La proposition est adoptée à majorité.

- Aide financière aux études

Première partie

Étienne Hudon-Gagnon explique le dossier des coupures de 103 millions de dollars dans le programme d'aide financière aux études. Il demande à l'assemblée de confier un mandat de principe à l'AGECEM pour une grève générale illimitée durant la session.

Il est proposé par Simon Lapointe

↳ scannée 2 fois
par erreur

(même page que la précédente)

Merlin Trottier-Picard demande le vote.

Pour : 310
Contre : 130
Abstention : 0

La proposition est adoptée à majorité

Deuxième partie

Il est proposé par Maxime Nadeau
Appuyé par Antoine Leclerc
« Que l'AGECEM organise un débat portant sur d'éventuelles actions »
Valérie Bourgouin demande le vote

Pour : 438
Contre : 2
Abstention : 0

La proposition est adoptée à majorité.

Il est proposé par Alex Ganivet Boileau
Appuyé par Gabrielle Murphy
« Que l'AGECEM organise une assemblée générale extraordinaire pour voter sur la possibilité d'une grève d'appui d'une durée de 3 jours, lorsque 10 associations étudiantes détiendront un mandat de grève. »

Un long débat se tient sur le mérite de la proposition.

Simon Riopel demande le vote

Pour : 270
Contre : 198
Abstention : 25

La proposition est adoptée à majorité

Il est proposé par Vincent Campbell
Appuyé par Mathieu Jacques
« Que l'on adopte le plan d'action tel que modifié »
Merlin Trottier Picard demande le vote

Le président d'assemblée constate une majorité écrasante de « pour » et un décompte des voix n'est pas jugé nécessaire.

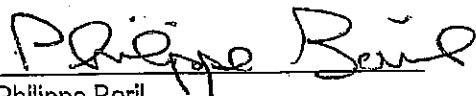
La proposition est adoptée à majorité.

11. Affaires nouvelles

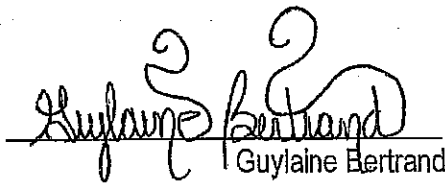
Aucun point n'est discuté en affaires nouvelles.

12. Levée de l'assemblée

Étant donné l'épuisement des points à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 14h31.



Philippe Baril
Président d'assemblée



Guylaine Bertrand
Secrétaire d'assemblée